



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et Pegc Section du Var

Immeuble Le Rond Point Avenue Pierre et Marie Curie 83160 LA VALETTE DU VAR
Tél : 04.94.20.87.33 Fax : 04.94.20.87.34 Site : <http://83.snuipp.fr> Email : snu83@snuipp.fr

Groupe de travail direction d'école du 12 mars

Un groupe de travail s'est tenu jeudi 12 mars à l'IA avec pour ordre du jour l'allègement des tâches de la direction d'école. (3 SNUipp-FSU, 2 SE-UNSA, 1 FO et 1 SNALC)

Comme à son habitude vos élus du SNUipp-FSU y ont tenu toute leur place.

Le SNUipp-FSU s'est appuyé sur la circulaire 2014-138 du 23/10/2014 pour l'allègement des tâches sur la direction et sur les remontées du terrain.

Tout d'abord, le SNUipp-FSU signale que la circulaire n'est pas appliquée, les directeurs ne voient pas d'allègement de tâches depuis le début de l'année (par exemple : mise en place d'une nouvelle application pour la remontée des élections de parents d'élèves, une autre pour le suivi de l'absentéisme,...).

Les demandes du SNUipp-FSU

- une secrétaire administrative pour tous (personnels formés avec un contrat pérenne)
- avoir du temps pour répondre aux demandes institutionnelles : stopper les demandes dans l'urgence de la part de l'administration. **Le SNUipp-FSU soutient et soutiendra tous les collègues qui ne répondront pas dans les temps et qui continueront à appliquer la consigne « Souffrant de phobie administrative, je réponds quand j'ai le temps ».**
- une harmonisation départementale quant aux missions de directeur et donc une généralisation d'un allègement des tâches de direction.
- plus de temps décharge pour les directeurs.

La DSDEN nous a répondu qu'il y avait dans le département, 262 aides administratives, dont 260 sont en poste. Les contrats ne s'arrêteront plus forcément au mois de juin : si le contrat se termine en avril, il y aura un nouveau recrutement pour 12 mois. Le nombre d'EVS ne sera pas augmenté. **Au regard des 550 écoles dans le Var, le nombre d'EVS est largement insuffisant.**

Les interventions plus spécifiques du SNUipp-FSU

Base élèves

Selon le SNUipp-FSU, les villes doivent prendre leurs responsabilités. **La DSDEN s'engage à relancer les mairies pour que ces dernières saisissent les inscriptions dans base élèves afin d'alléger le travail des directeurs.**

Suite à l'intervention du SNUipp-FSU, la DSDEN demandera aux mairies et aux IEN qu'ils prennent, durant l'année scolaire, directement les informations dans **base élèves sans solliciter les directeurs** (par exemple : enquête de rentrée avec le nombre d'élèves par classe).

Le SNUipp-FSU est favorable à ce que le médecin scolaire puisse dans base élèves, obtenir directement les informations qu'il souhaite, sans passer par le

directeur. **La DSDEN va creuser la question.**

Le SNUipp-FSU a dénoncé la multitude de demandes inutiles présente dans ce dispositif et souhaite qu'elles soient supprimées. A contrario, certains points qui pourraient être utiles sont absents.

Il faut donc améliorer et simplifier l'utilisation de base élèves.

Affelnet

Le SNUipp-FSU dénonce une procédure trop lourde pour les directeurs. De plus, trop de champs sont inutiles.

La DSDEN évoque qu'au prochain CDEN sera présentée la sectorisation des collèges. Le conseil général est en train de mettre en place un outil permettant de désigner le collège du secteur suivant l'adresse entrée. L'administration ne sait pas encore quand ce sera utilisable.

ELCO

Le SNUipp-FSU dénonce des procédures trop contraignantes. Il précise également la difficulté pour les directeurs de vérifier l'assiduité et l'enseignement des professeurs d'ELCO puisque les cours ont lieu hors temps de classe et demande une autre organisation.

La DSDEN signale que la ministre a déclaré que l'ELCO pourrait concerner tous les élèves, les directeurs n'auront plus à cibler les élèves d'origine étrangère.

DUER

Le SNUipp-FSU signale que le DUER interactif est une grosse charge de travail pour les directeurs.

Bilan de compétences EVS

Le SNUipp-FSU dénonce que les directeurs doivent établir ce bilan contraignant et fastidieux et souhaite la mise en place d'une autre procédure. **A suivre lors du prochain groupe de travail...**

Dossiers SEGPA

Le SNUipp-FSU souhaite simplifier la procédure, trop de documents sont inutiles. Le SNUipp-FSU dénonce également la saisie des données pour les inscriptions en SEGPA. Il faudrait utiliser les données déjà saisies dans affelnet. **A suivre lors du prochain groupe de travail...**

Tableau de présence ou d'absence des enseignants les jours de grève

Le SNUipp-FSU a dénoncé ce procédé et souhaite qu'il soit supprimé et que les directeurs n'aient plus à remplir et transmettre ce tableau. **A suivre lors du prochain groupe de travail...**

Décharges 2015/2016 (circulaire du 03/09/2014)

Le SNUipp-FSU souhaite que les directeurs des écoles de 1 à 3 classes puissent choisir la fréquence et les jours des décharges pour la rentrée et la fin de l'année.

L'administration essaiera, avec ses contraintes, de faire au mieux.

Le SNUipp-FSU souhaite que tous les directeurs du département aient plus de décharge la semaine de la rentrée.

De même pour les directeurs déchargés le SNUipp-FSU souhaite que ces derniers puissent pouvoir travailler en demi-journée et choisir les jours de décharges (en concertation avec les autres compléments). **L'administration verra ce point avec les IEN.**

Le SNUipp-FSU a dénoncé que certains IEN refusent que des réunions avec les municipalités s'effectuent sur le temps de décharge. Cela doit être rendu possible

d'autant que l'administration insiste beaucoup sur la relation avec les municipalités dans le référentiel métier. **Pas d'opposition de la part de l'administration**

Formation des directeurs

Les nouveaux directeurs bénéficieront d'un tuteur. Le snuipp-FSU demande comment seront choisis ces tuteurs ? Quel travail auront-ils ? Quelle rémunération ?

L'administration répond que les directeurs qui font fonction auront 4 ou 5 jours de formation, les nouveaux directeur 3 semaines + 2 semaines et 1 jour en début d'année.

Les tuteurs n'auront pas de rémunération, il n'y aura pas de désignation. Le rôle de tuteur sera de venir en aide de manière temporaire, de répondre à une question, de partager des expériences à certains moments.

Le SNUipp-FSU souhaite que ce soit les circonscriptions qui se chargent de la formation continue des directeurs.

Le SNUipp-FSU s'opposera au rajout des taches sans temps dégagé et sans compensation financière.

Pour plus de renseignements, contactez-nous

Le prochain groupe de travail se tiendra le mardi 12 mai, d'ici là, faites nous remonter toutes vos remarques

SNUipp - FSU